

Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article196

## Mystification encore:

## Le régime par capitalisation, un système récent ?

- Actualité des luttes - Retraites -



Date de mise en ligne : samedi 18 janvier 2003

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Une autre analyse des attaques sur le système actuel de retraite consiste à retracer l'évolution des systèmes de retraites depuis plus d'un siècle. Autrefois, comme dans les pays pauvres, les personnes âgées travaillaient jusqu'à leur mort, ou dépendaient de leurs enfants. Avec le besoin d'une population industrielle formée à des techniques nécessitant de plus en plus de qualifications, les patrons, aidés des Etats ont institué une couverture sociale destinée à préserver la masse salariale ainsi qu'à la convaincre de faire carrière dans une entreprise précise.

Cela explique notamment l'institution des retraites ouvrières dès la fin du 19ème siècle dans une Allemagne cherchant à devenir une grande nation industrielle. Cela explique aussi le développement de la scolarisation obligatoire dans les pays développés, ainsi que le prolongement des années de scolarisation, et du développement des écoles techniques et autres écoles primaires supérieures depuis la fin du 19ème siècle.

- Toutefois, la mise en place de la retraite par répartition est récente. Elle ne date en effet que de 1945! Cette date marque l'avènement de la Sécurité Sociale; elle correspond également à la constitution la plus démocratique qu'ait connu notre pays:
- droit pour tous à bénéficier d'un travail,
- d'un toit,
- d'une scolarisation,
- d'une pension pour vivre décemment.

Il est vrai

qu'en 1945, les hauts fonctionnaires du type Papon ou Mitterrand, tout comme les patrons, n'avaient pas trop intérêt à se faire remarquer.

Avant que le système de répartition ne s'établisse, notre pays possédait un type ancestral de retraites : la capitalisation, ou les fonds de pension !!

Le discours actuel officiel, qui se veut " moderne ", n'est donc qu'une redite. Et les syndicalistes d'hier avaient déjà effectué une analyse lucide de la capitalisation comme le montre par exemple cet extrait du compte-rendu du congrès de la CGT, à Lyon, en 1901 :" (.) dans l'état actuel des choses, il n'y a qu'un système possible : c'est celui de la répartition, et le gouvernement n'en a pas voulu, il lui a préféré la capitalisation, parce qu'il a en vue non de donner des retraites aux travailleurs, mais de se procurer des ressources extra-budgétaires. "

En effet, la capitalisation

signifie la mise à disposition de sommes énormes pour la spéculation. Il est évident que le mythe du placement lucratif reste tenace dans une société capitaliste, mais nombre de travailleurs commencent à découvrir le pot aux roses, comme les employés de France Télécom, ceux d'Enron, de Maxwell, etc. Cette logique de la capitalisation doit aussi être analysée sous une approche logique : les capitalistes qui critiquent tant le système de la répartition veulent finalement avoir accès aux centaines de milliards que signifierait l'instauration de la capitalisation.

Ce casse du siècle s'avère audacieux, et explique l'ardeur du discours anti

## Le régime par capitalisation, un système récent ?

répartition, le lobbying des instances européennes et des bureaucraties syndicales.

La capitalisation se doit d'être sinon parfaite (le désespoir des dépossédés des faillites industrielles américaines ou britanniques ne peut guère être caché), du moins la moins pire des solutions. La mise en place d'une loi, soi-disant répressive à l'encontre des dirigeants ayant dissimulé les chiffres des entreprises, décidée par le gouvernement américain, montre ainsi la disparition des capitaux de centaines de milliers de travailleurs et de retraités américains comme le fruit d'une malveillance répréhensible, et non comme la conséquence logique du système capitaliste.

Le discours individualiste continue de plus belle à montrer le travailleur responsable des choix de placement ainsi que de son avenir !!

Parallèlement, les économistes ne peuvent afficher les certitudes des années de croissance passées. et il est un aveu fort intéressant de leur part : les crises boursières sont cycliques, environ tous les 10 ans, elles permettent d'assainir les marchés des excès spéculatifs.

Cette déclaration s'avère

intéressante car il convient alors d'expliquer aux travailleurs indécis entre la répartition et la capitalisation que les quelques 40 années de capitalisation nécessaires pour obtenir une retraite se verront secouées par au moins 4 crises boursières !! Quel sera dans ces conditions l'employé assez naïf pour confier ses économies aux agences boursicautrices bénéficiant ou pas du label syndical " épargne salariale " ?